



Remboursement salaire versé pendant mon arrêt maladie

Par **nina3119**, le **15/12/2015** à **12:09**

Bonjour,

J'ai travaillé 6 mois en intérim, il y a maintenant 4 mois que mon contrat est terminé. Le dernier mois passé las-bas, j'étais en arrêt maladie (grossesse difficile).

L'agence d'interim vient de m'appeler pour me dire que mon dernier salaire m'avait été versé intégralement alors que je recevais des indemnités journalières de la CPAM !

Je n'ai pas du tout eu conscience de ce problème avant, j'étais malade et de plus j'ai reçu sur le même bulletin de salaire mes primes de fin de contrat, du coup, la somme importante du bulletin ne m'a pas choqué...

Je suis maintenant au chômage, comment et à qui va-t-il falloir que je rembourse? Qui dois-je contacter : la CPAM ou mon ancienne entreprise?

Je ne sais même pas à qui je dois cette somme, je vous prie de m'aider, je suis enceinte et cela me fait beaucoup de soucis...

Par **P.M.**, le **15/12/2015** à **19:06**

Bonjour,

Si l'employeur n'a pas demandé la subrogation, c'est à lui que vous devriez rembourser mais vous pourriez le faire sous condition de décharge de toute réclamation de la CPAM ou d'un organisme de prévoyance...